



B.P. 20056

67131 SCHIRMECK Cedex

Tél. 03 88 49 63 80

Fax : 03 88 49 63 89

E-mail : secretariat@ville-schirmeck.fr

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2024

En application de l'article L 2121-25, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal en sa séance du 26 mars 2024 est communiquée ci-dessous :

- 2024/17 : EAU POTABLE ASSAINISSEMENT : EXERCICE DE PLEIN DROIT DE LA COMPETENCE EAU POTABLE ASSAINISSEMENT AU 1^{ER} JANVIER 2025
- 2024/18 : MOTION SUR LE TRANSFERT DE COMPETENCE EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT
- 2024/19 : MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L'ASSOCIATION DES APICULTEURS DE LA HAUTE VALLEE DE LA BRUCHE – ADOPTION D'UN AVENANT A LA CONVENTION
- 2024/20 : TRAVAUX DE RAVALLEMENT DE LA FAÇADE DE LA MIELLERIE – AUTORISATION AU MAIRE POUR DEPOSER LA DECLARATION PREALABLE
- 2024/21 : ALLOCATION DE SUBVENTION A LA PAROISSE PROTESTANTE DE LA BROQUE-SCHIRMECK
- 2024/22 : ALLOCATION DE SUBVENTION AU CONSEIL DE FABRIQUE AU TITRE DU CHAUFFAGE DE L'EGLISE DE SCHIRMECK
- 2024/23 : ALLOCATION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « CJM BRUCHE »
- 2024/24 : ALLOCATION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LE REPERE » - SAISON CULTURELLE 2024
- 2024/25 : PROJET NEFLE
- 2024/26 : PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL DE L'EXERCICE 2023
- 2024/27 : PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET EXPLOITATION FORESTIERE DE L'EXERCICE 2023
- 2024/28 : PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET COFRAMAILLE DE L'EXERCICE 2023
- 2024/29 : ADOPTION DES COMPTES DE GESTION 2023 DU RECEVEUR MUNICIPAL
- 2024/30 : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE ANTERIEUR DU BUDGET PRINCIPAL
- 2024/31 : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE ANTERIEUR DU BUDGET EXPLOITATION FORESTIERE
- 2024/32 : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE ANTERIEUR DU BUDGET ZAD COFRAMAILLE
- 2024/33 : BUDGET GENERAL 2024 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF
- 2024/34 : BUDGET ANNEXE EXPLOITATION FORESTIERE 2024 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF
- 2024/35 : BUDGET ZAD COFRAMAILLE 2024 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF
- 2024/36 : VOTE DES TAUX DE LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE - FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2024